



Commune de Forest

Résolutions du Conseil du 25 juin 2013

Le Conseil,

- Entend Monsieur Roberti dans ses réponses à l'interpellation du public de la séance du 4 juin 2013
- Entend Madame Plovie dans son interpellation concernant le transfert de charges du fédéral vers les communes
- Modifie le règlement général de police
- Fixe les conditions de recrutement pour le secrétaire communal et le GRH
- Modifie le règlement de licenciement du personnel contractuel
- Ajoute un chapitre relatif aux descriptions de fonction pour le personnel du service de la petite enfance au règlement de travail
- Désigne le CIRB pour prendre en charge le redesign du site internet
- Approuve :
 - la convention du pour le 1^{er} trimestre 2013 avec l'A.S.B.L. Transit
 - la convention avec le FBPSU
 - le ROI pour la journée sans voiture
- Modifie le budget ordinaire et extraordinaire 2013
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 4^{ième} trimestre 2012
- Arrête provisoirement les comptes annuels 2012
- Modifie le règlement redevance pour l'occupation d'emplacements aux foires et brocantes
- Modifie le règlement de redevances relatives aux repas scolaires, boissons, natation et frais de surveillance
- Emet un avis favorable à l'approbation :
 - Des comptes 2012 des fabriques de l'Eglise Sainte Marie Mère de Dieu et Saint-Augustin
 - du budget 2013 de la Fabrique de l'Eglise Saint-Augustin
- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique
- prend pour information la décision du collège du 6 juin 2013 concernant le mode de passation du marché pour la construction du préau de l'école 13
- Approuve le mode de passation du marché pour l'étude de faisabilité pour la construction de deux écoles passives francophones
- Déclare la vacance d'emploi de personnel enseignant subventionné pour 2013/2014
- Adopte le règlement relatif aux inscriptions dans l'enseignement communal fondamental francophone

- Prend acte du compte de résultat et du bilan 2012 de l'asbl « La Famille Forestoise »
- Adopte la convention type avec le promoteur de projet PGV et la convention « Contrat de Ville Durable »
- Approuve la décision du collège du 23 mai 2013 en ce qui concerne l'achat de Packs biométriques
- Introduit une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets « Plan crèche de la Commission communautaire française » dans le cadre du contrat de Quartier Pont de Luttre
- Approuve le budget 2013 du CPAS
- Entend les interpellations de Monsieur Hacken concernant les problèmes de sécurité au CRPR Primeurs et concernant les ETA
- Vote une Motion concernant les articles 60 § 7
- Vote une Motion concernant le REB
- Admet 4 agents à la retraite
- Admet 1 agent en stage
- Nomme à titre définitif 12 agents communaux et 1 enseignant
- Désigne 2 enseignants
- Remplace le secrétaire communal f.f . pour la période du 28 juin au 5 juillet 2013
- Accorde une disponibilité pour mission spéciale à 1 enseignant
- Met 2 enseignants en disponibilité